

A vos agendas

Repas des Aînés : Samedi 06 octobre, à 12h00 salle Ti an Oll

Les marcheurs de Pen Ar Bed :

Dimanche 14 octobre : Sortie sur les chemins de Milizac.

Rendez-vous à 14h, Place de l'Eglise.

Club des Châtaigners

Mardi 02 octobre - Plourin - Interclub Dominos / Pétanque

Mardi 16 octobre - Nous & notre mémoire - salle Ti Kreiz de 14 h à 16 h.

Comité des Fêtes

Dimanche 21 octobre : Pardon des châtaignes à partir de 12h



Informations Municipales

Halte garderie les Farfadets

La halte garderie dispose de places disponibles pour accueillir vos enfants les lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h et les vendredi de 9h à 12h. Vos enfants peuvent être pris en charge dès l'âge de 4-5 mois et jusqu'à leur entrée à l'école. L'accueil s'effectue à la journée ou demi-journée.

Vacances de Toussaint : la halte garderie sera fermée du 29/10/2018 au 02/11/2018.

Enquête Publique : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées

Le projet de mise à jour du zonage d'assainissement sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Les dates et lieux de permanence sont les suivants :

Samedi 06/10/2018, 9h-12h - Salle André MALRAUX, LANRIVOARE

Vendredi 19/10/2018 14h-16h30 Siège de la CCPI, LANRIVOARE

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Communauté de communes du Pays d'Iroise : Accueil/Environnement Eau Déchets/Eau potable et assainissement/Assainissement collectif/Enquête publique/LANRIVOARE : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées

Bibliothèque

Une exposition de la Bibliothèque du Finistère : "Les plantes et leurs usages" sera présentée salle André Malraux du 16 septembre au 21 octobre. Entrée libre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Problèmes de couverture mobile

La couverture numérique est une nécessité pour faire de l'égalité des territoires une réalité. Pour cela chaque Commune est appelée à remonter au Gouvernement les problématiques de couverture mobile.

Si vous êtes concernés par ces problèmes, merci de nous le faire savoir par mail uniquement à l'adresse suivante : info@lanrivoare.fr en précisant : Vos noms, lieu-dit ou rue et nom de votre opérateur.

Les Restos du Coeur

La saison d'hiver débutera le 27 novembre (décision nationale). Des permanences pour les inscriptions sont programmées les jeudis 15 et 22 novembre au centre de Lanrivoaré 320 zone de Kerdrioual. Vous pouvez vous présenter munis de vos justificatifs de recettes et de dépenses (CAF, autres ressources, avis d'imposition, quittance de loyer, surendettement...).



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 9h-12h/13h30-17h

Mercredi : 9h-12h

Fermée après-midi

Judi : 9h-12h/13h30-17h

Vendredi : Fermée matin/
13h30-17h

Samedi (6 et 20 octobre):
9h/12h

Toutes vos démarches et consultation du Keleier sur notre nouveau site internet !
www.lanrivoare.fr

Mairie de Lanrivoaré

☎ 02 98 84 24 75

☎ 02 98 32 44 11

Mel : info@lanrivoare.fr



Enquête publique



Etat-Civil



Naissances :

- Lila PONDAVEN, le 25/08/2018, 132 rte de Lanvenec Contro
- Léna PELLEN ANDRÈS, le 13/09/2018, 3 imp. des Cigales

Carte Nationale d'Identité et Passeports

Pour toute demande il convient de prendre un rdv auprès des mairies de SAINT RENAN, PLOUDALMEZEAU, BREST Centre et Mairies annexes et de procéder au préalable à une pré-demande en ligne :

<https://ants.gouv.fr>

Il faudra vous munir pour le rdv de la pré-demande imprimée, de son n° d'enregistrement, ainsi que les pièces justificatives demandées. Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, merci de vous adresser à la mairie de Lanrivoaré qui vous aiguillera dans votre démarche.



Cartes grises

Depuis le 6 novembre, il n'est plus possible de déposer les dossiers en préfecture. Les démarches se font exclusivement en ligne :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Toutes les informations concernant vos démarches administratives sont accessibles sur le site internet de la commune : www.lanrivoare.fr ou au secrétariat de la Mairie.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de la commune dont l'âge atteint 16 ans soit tous les jeunes nés en 2002.

Les jeunes nés en **2002** sont donc invités à se présenter en Mairie, **à partir du 1er jour de leur anniversaire, et dans les 3 mois qui suivent**, munis d'une carte d'identité valide et du livret de famille.

L'attestation de recensement qui sera délivrée, est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, BEP, baccalauréat...)

Assistante sociale

Les personnes souhaitant rencontrer une assistante sociale sont invitées à prendre rendez-vous au CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) 1 rue de Lescao- Saint-Renan Contact 02.98.84.23.22

Puériculture

Les permanences PMI ont lieu le lundi matin sans rendez-vous et le vendredi matin sur rendez-vous au CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) 1 rue de Lescao- Saint-Renan Contact 02.98.84.23.22



Urbanisme



Déclarations préalables déposées :

- LE GOFF Jean, carport 4 rte argenton
- Commune de Lanrivoaré, création d'une aire multi-sports au Tumulus

Déclarations préalables acceptées :

- M. ARNOULD Hugues, ravalement, 5 rue de Kerivoaré
- Mme MOURIN-DESROCHES Noëlle, changement destination d'un hangar agricole, 184 Kerloaguen Vian
- M. LATRONCHETTE Florent, terrasse sur pilotis, 22 route de Ploudalmézeau

Déclaration préalable refusée:

- M. LOFFICIAL Yoann, changement destination d'un commerce en habitation, modification de l'aspect extérieur, clôture, 16 place de l'église

Permis de construire déposés :

- LE VAILLANT Stéphane Pen ar C'hoat, extension maison d'habitation
- SCI CANALOO LE ROUX, construction d'une menuiserie à Kerdrioual
- Le Deun Serge, extension maison d'habitation, 11 rte de Trézeguer
- GENCO Barbara, construction neuve, lotissement des Lilas

Permis de construire acceptés :

- Le GLEAU Michel, construction neuve, lotissement des Lilas
- TALARMIN Roger, construction neuve, lotissement des Lilas
- BOULIC Bernadette, construction neuve, Lotissement des Lilas

Permis d'aménager accepté :

- BLANCHET Gilles, création lotissement 1 lots, 11 rte d'Argenton



Repas des Aînés

Le repas annuel des aînés offert par le CCAS aux Lanrivoaréens de 70 ans à 98 ans.

Le repas se tiendra le Samedi 6 octobre à 12h00, salle Ti an Oll à Lanrivoaré. Inscriptions jusqu'au vendredi 28/09/2018.

ALSH Saint-Renan

Les vacances approchent ! Pour les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'ALSH, merci de prendre contact avec le service enfance jeunesse éducation en mairie de Saint-Renan pour les modalités d'inscription. 02.98.84.90.63



RPAM

Le Relais Parents Assistantes Maternelles est un lieu d'écoute, d'informations, d'échanges sur la petite enfance pour les parents, futurs parents, Assistantes Maternelles, gardes à domiciles. Gaëlle Bugny-Brailly vous accueille sur rendez-vous à Saint Renan et Milizac en fonctions des disponibilités. Informations : Maison de l'enfance – allée du chemin de fer – Saint-Renan- 02.98.32.60.55 rpam.centre@ccpi.bzh



Culture—Loisirs—Sports



Le Pardon des Châtaignes

L'association Familles Rurales participera en collaboration avec le comité des fêtes au Pardon des Châtaignes qui aura lieu le 21 octobre prochain.

Pour le bon déroulement de cette fête, nous solliciterons la participation des familles adhérentes qui pourront s'inscrire directement sur le site Internet de l'association, en fonction des besoins en bénévoles. Cette manifestation est la principale activité rémunératrice de l'association et permet d'offrir tous les ans aux adhérents des cours à des prix abordables. Par avance merci pour votre aide.



L'Art floral

Des cours d'art floral sont ponctuellement proposés par Familles Rurales. Pour y participer, il suffit de s'inscrire sur notre site 10 jours avant la date du cours. Il faut au moins 10 personnes pour que le cours soit maintenu. Une participation financière de 10€ sera demandée à chaque cours. Françoise, l'animatrice, se chargera d'acheter les fleurs avec cette somme.

Les cours auront lieu le samedi 20 octobre de 10h à midi, salle Ti An Oll, puis les mardis 6 novembre et 11 décembre. D'autres dates seront fixées en 2019.



Les Marcheurs de Pen Ar Bed

La section marche de Lanrivouaré vous propose 3 rendez-vous. Tous les départs se font de la Place de l'église de Lanrivouaré.

Le lundi à 13h45 pour une marche de 2 heures environ,

Le dimanche à 9h30 pour une marche de 2 heures environ,

La sortie mensuelle : le 2ème ou le 3ème dimanche de chaque mois, à 14h.

L'association Les Marcheurs de Pen Ar Bed regroupe les communes de St Renan, Milizac, Locmaria-Plouzané, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel et Lanrivouaré.

Tous les adhérents doivent verser une cotisation de 5 euros par personne ou 10 euros par famille afin de couvrir l'assurance et les frais de fonctionnement de l'association.

Prochaine sortie, dimanche 14 Octobre, sur les chemins de Milizac Rendez-vous à 14h place de l'Eglise à Lanrivouaré.



Club des Châtaignes

- **mardi 02/10** - Plourin - Interclub Dominos / Pétanque - inscription à partir de 13 h 30

- **mardi 16/10** - Nous & notre mémoire - salle Ti Kreiz de 14 h à 16 h.

Club de Gym

Ça y est... La saison sportive a enfin débutée !

Nous vous proposons des cours de Gym douce, Gym tonique, Step et Yoga, consultez notre site internet pour plus d'informations ou clubdegymlanrivoare@gmail.com Il reste des places pour les cours de Gym et Step.

« Le sport,..Ce n'est pas **toujours** facile mais ça en vaut **toujours** la peine !! »

VENEZ ESSAYER !!!

Contactez : Clubdegymlanrivoare@gmail.com



Information Commune Extérieure Saint Renan

La section renanaise (St Renan-Guipronvel-Milizac-Lanrivouaré...) F.N.O.M. Officiers Mariniers organise son repas association, ouvert aux invités-amis-connaissances dans la limite des places disponibles, repas à thème prévu le dimanche 14 octobre 2018 à partir de 12h00 à la maison du vélo de St Renan, montant de 15 euros.

Réservation jusqu'au lundi 08 octobre 2018 contacts :

Trésorier Mickael Gillmann (06.84.19.82.29.)

michael.gillmann@wanadoo.fr,

Les coprésidents Bernard Pochic (07.86.56.44.12) et Bruno Parage (06.59.83.89.59) ou votre représentant à Lanrivouaré Ronan Perrot (02.98.84.36.36)

L'Établissement Français du Sang organise une collecte à Saint-Renan

Le Mercredi 31 octobre 2018 à l'Espace Culturel, Place Léon Cheminant de 8h à 12h30.

Les médecins peuvent écarter les candidats au don pour raison de santé ou par précaution mais deux règles essentielles sont à retenir : être âgé de 18 à 70 ans et ne pas être à jeun.

Le don du sang est un acte gratuit, sans douleur qui a pour but de sauver des vies.

Pour tout renseignement : tél 02 98 44 50 77





L'Association Familles Rurales

Breizh jeunesse :

Des nouvelles de votre animation jeunesse



Les horaires de l'espace jeunes sont :

- Mercredi : 14h30 – 18h00
- Vendredi : 18h00 – 22h00

C'est l'occasion pour les jeunes de la commune de venir se détendre entre amis après une journée de cours. Les jeunes sont libres d'aller et venir, qu'ils passent 5 minutes ou bien 1 heure.

Les prochains séjours Breizh Jeunesse...

Le séjour régional de "Familles Rurales" "Rennes 48h Chrono"

Cette année le séjour proposé par Familles Rurales se déroule dans la capitale bretonne "Rennes". Du 29 au 31 octobre, on vous propose de partir pour la découvrir. Le séjour est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans et aura lieu en plein centre ville.

Le programme sur place se fera en fonction des tranches d'âges afin que chacun trouve son bonheur. Le coût du séjour est de 70€.

On vous y attend nombreux et les inscriptions sont ouvertes.

« Paris Games Week » pour les amateurs de jeux vidéo !!!!

Du 26 au 30 octobre 2018, aura lieu la « Paris Games Week ». Ce salon est consacré uniquement au monde des jeux vidéo, vous pourrez assister à des compétitions, à des animations, tester des jeux...

Breizh Jeunesse souhaiterait organiser un camp qui permettrait aux jeunes d'être présent au moins deux jours sur le salon plus une journée pour découvrir Paris.

Le séjours aurait lieu du 27/10/18 au 30/10/18. Si intéressé contacté Christelle

Un programme de la Toussaint qui se construit.

Du 22 octobre au 4 novembre, l'association se prépare pour vous proposer un programme qui comme toujours sera chargé en fun et rigolade. D'ors et déjà en plus des séjours nous vous proposons le célèbre "défi fun" qui consiste à vous proposer une compétition entre différents centre de loisirs sur divers sport et activités.

Un second temps fort sera la soirée boîte de nuit, ouverte aux jeunes à partir de 14 ans Cette année plus d'une douzaine de structure jeunesse seront au rendez-vous.

Quant au reste des activités, l'association vous propose un nouveau système de communication sur les réseaux sociaux notamment Instagram. Pour être toujours aux plus proche des envies des jeunes, Breizh Jeunesse met en place chaque semaine « La boîte à idée » sur son compte instagram.

Création d'un escape game :

L'association propose une création d'un escape game. Ce dernier est un jeu d'énigme très en vogue actuellement. Le principe est de réussir à sortir d'un lieu en moins d'une heure par équipe en résolvant des énigmes.

Les jeunes auront alors pour objectif la création, la réalisation ainsi que la gestion du jeu. Cette activité aura aussi pour but second de mettre en place un autofinancement.

Les inscriptions pour les jeunes qui seraient motivés pour cette activité sont d'ors et déjà ouvertes et ce jusqu'à la fin du mois de septembre. La première réunion aura lieu le samedi 6 octobre de 11h à 12h ou de 14h30 à 15h30 afin de définir les lignes directrices...

Plus proche de la nature pour être plus proche des jeunes.

L'association Familles Rurales Breizh Jeunesse est toujours à la recherche d'action qui permet d'être responsable écologiquement.

Cette valeur est fondamentale pour l'association.

L'opération de recyclage des emballages de pain de mie ou viennoiserie continue afin de récolter des fonds pour l'association. Ces derniers serviront à améliorer le quotidien des jeunes dans les espaces jeunes de Milizac-Guipronvel et Lanrivoaré.

Si vous êtes parents, jeunes ou juste sensible aux loisirs des adolescents des différentes communes, n'hésitez pas à venir nous déposer vos emballages aux espaces jeunes sur les horaires d'ouverture.

L'association et les jeunes vous remercient par avance de votre aide.

Pour plus d'infos, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook ainsi que sur notre compte instagram !!! (christelle animjeunesse)

Christelle Laurent : 06 75 28 78 98 /

Mail : breizhjeunesse@hotmail.fr

Fabien : 06 84 74 25 20 /

mail : fabien.breizhjeunesse@gmail.com



Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Retrouvez toutes les informations sur
[www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes%20les%20actualités)

Avis aux jeunes parents...

Pays d'Iroise Communauté met à disposition, gratuitement et pendant un mois, un kit complet de couches lavables afin de permettre aux familles de tester ce système. Une subvention pour l'achat d'un kit de couches est également proposée (sous certaines conditions).

Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Traitement chimique interdit des points d'eau

Nos points d'eau sont protégés par la réglementation. L'utilisation des produits phytosanitaires est strictement interdite sur les cours d'eau, à moins de 5 m des points d'eau, sur les éléments du réseau hydrographique figurant sur les cartes 1/25000^{ème} et sur les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout. Il est également interdit de traiter à moins d'un mètre des fossés, cours d'eau non inventoriés, des collecteur de pluie, des sources, forages et puits.

Renseignements : Florian Duhamel : 07 87 50 70 31 / florian.duhamel@ccpi.bzh

Permanences de recyclerie mobile :

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 6 octobre à Plougonvelin, le vendredi 12 octobre à Plouarzel, le samedi 20 octobre à Milizac et le samedi 27 octobre à Plourin

Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 18h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Des permanences d'information sur l'amélioration et l'adaptation de l'habitat

Vous envisagez de réaliser des travaux d'amélioration énergétique de votre logement ou prévoyez de l'adapter pour le rendre accessible du fait d'une perte d'autonomie ou d'un handicap, Pays d'Iroise Communauté a lancé un programme d'actions, en partenariat avec l'ANAH et le Conseil départemental, pour vous aider et vous accompagner dans votre projet. Un bureau d'études (Citémétrie) a été missionné afin de vous apporter les conseils nécessaires et vous assister gratuitement dans le montage des dossiers de subventions. Une permanence d'information est organisée le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sans rendez-vous, dans les locaux de Pays d'Iroise Communauté. Prochaine permanence : le mercredi 10 octobre.

Renseignements : Morgane Martel : 02 98 84 41 15 / ou CITEMETRIE : 02 98 43 99 65

Communauté de communes du Pays d'Iroise

02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh

Zone de Kerdrioual

CS 10078

29290 Lanrivoaré

Actions de la maison de l'emploi

Conseil à l'emploi : des professionnels de l'entreprise proposent d'aider les chercheurs d'emploi (CV, lettre, entretien, réseaux d'entreprises...) : le lundi 1^{er} octobre de 9h30 à 12h en collectif. Possibilité d'entretiens individuels de 13h45 à 17h.

Visa Internet Bretagne : parcours d'initiation aux outils numériques dans le cadre d'un usage personnel et/ou professionnel : les 1^{er}, 5, 8 et 12 octobre de 14h à 16h.

Rencontre métiers de l'industrie : information collective et entretiens individualisés avec des entreprises du Pays d'Iroise : le jeudi 11 octobre de 9h à 12h.

La mission locale : pour toute personne de 16 à 26 ans (accompagnement socio-professionnel : emploi, santé, logement, ...) du lundi au vendredi sur rendez-vous : 02 98 32 43 05.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (prescription obligatoire).

Rail Emploi services : tous les mardis et jeudis de 10h à 12h sur rendez-vous : 02 98 48 01 68.

Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Atelier d'aménagement de jardin pour construction neuve

En emménageant dans une maison neuve, un nouvel espace est à imaginer et à apprivoiser : le jardin !

Un jardin, c'est parfait pour les repas entre amis, les jeux pour enfants, pour bouquiner... Le temps consacré à l'entretien doit rester du domaine du loisir et non pas de la corvée ! Pas question de passer son temps à désherber. Pays d'Iroise Communauté propose aux habitants des constructions neuves du territoire, un atelier pour aménager judicieusement son jardin et faciliter son entretien les samedi 6 octobre de 9h30 à 12h, 27 octobre de 9h30 à 12h et 10 novembre de 9h30 à 12h. Atelier gratuit. Nombre de place limité. Le lieu de l'atelier vous sera précisé à l'inscription qui est obligatoire. Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Aide aux aidants familiaux – Animation d'un groupe d'information et d'échanges

Vous vous occupez d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée... Prenez le temps d'en parler. Bien que soutenues par le réseau associatif et médical, les familles sont confrontées à des difficultés multiples et se sentent parfois mal informées, isolées ou dépassées par une charge trop lourde. La fatigue morale et le stress sont d'autant plus souvent ressentis que la personne aidée est dépendante. Face à ce constat, le CLIC du Pays d'Iroise et ses partenaires vous proposent un lieu d'information, d'échanges, de soutien ou de répit. Ce groupe, limité à 10 personnes, s'adresse aux aidants familiaux s'occupant d'un proche diagnostiqué Alzheimer ou maladie apparentée ou d'un parkinsonien. Des rencontres seront co-animées par la responsable du CLIC du Pays d'Iroise et l'infirmière coordinatrice de l'Equipe Spécialisée Alzheimer. Le groupe d'aide aux aidants se réunira chaque lundi à partir du mois d'octobre 2018 (avec une pause pendant les vacances scolaires) à la Communauté - Zone de Kerdrioual à Lanrivoaré. L'inscription est obligatoire pour participer à cette action. Renseignements : Sylvie Michelier : 02 98 84 94 86

Annonces

Commerce :

Taxi de la Comiren

Taxi Comiren Lanrivoaré : Le taxi de la Comiren de Lanrivoaré vous souhaite une bonne rentrée et vous informe qu'il se tient à votre disposition pour tous vos déplacements.

Pensez à réserver.

N'hésitez pas à me contacter :

téléphone portable : 06. 60. 19. 72. 83

téléphone fixe : 02.98.28.95.18

mail : taxicomiren@orange.fr

Conventionné toutes caisses.

Tous transports sur réservation en journée et en soirée.

Gares et aéroports.

Disponible 7/7 pour vos trajets quotidiens, loisirs, sorties en journée ou en soirée.



Divers :

- Vide maison : Samedi 13 et Dimanche 14 octobre de 10h à 19h, au 13 rue du Stade à Lanrivoaré, (puériculture, vêtements bébé, enfant, adulte, jouets, sport, bazar,...)
- Club parfum : porte ouverte les vendredi 5 et samedi 6 octobre de 10h à 19h, au 10 rte de Ploudalmezeau à Lanrivoaré. Venez découvrir de nouveaux parfums, bougies parfumées, huiles de corps, ... contact 02.98.84.32.67.
- Perdu : samedi 15/09 en soirée oublié au tumulus des boules de pétanque (2 triplettes) dans un seau blanc. Contact : 06.71.99.17.90
- Nombreux objets trouvés en attente de retrouver leurs propriétaires en mairie (clés, doudou, montre, lunette,) contactez la mairie au 02.98.84.24.75 ou venir durant les horaires d'ouverture.



ROSALIE, L'ÉPICERIE SOLIDAIRE MOBILE

L'association « la Société de Saint Vincent-de-Paul » permet aux petits budgets de réaliser leurs courses à faible coût.

Une épicerie mobile est ainsi mise à disposition, tous les vendredis après-midi, de 13h30 à 15h30 à Lanrivoaré, sur le parking de la Place de l'Église depuis le 20/10/2017.

L'inscription se fait à la camionnette et donne la possibilité de passer une fois par semaine dans l'une des villes visitées. Dossiers traités au cas par cas. Reprise la 1ère semaine de septembre. Tél : 07 82 79 41 00 Facebook : Rosalie, l'épicerie mobile – SSVP



Les articles à faire paraître dans
le prochain Keleier sont
à faire parvenir en Mairie
pour le : **15 octobre 2018**

Le prochain Keleier sera distribué le :
25 octobre 2018

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Mme Pascale ANDRE, Maire.
Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de :

- Monsieur Joseph RAGUENES, excusé, qui donne pouvoir à Madame Pascale ANDRÉ,
- Monsieur Marc JEZEQUEL, excusé, qui donne pouvoir à Jean-Luc KERGLONOU.
- Monsieur Michel BERTAUCHE, excusé.

Monsieur Jean-Luc KERGLONOU est désigné secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la séance du 2 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

L'assemblée passe à l'ordre du jour.

DCM 2018-06-01 Modification du tableau des effectifs et passage en Commission Administrative Paritaire

Mme Pascale ANDRÉ, Maire rappelle l'existence et l'utilisation du tableau des effectifs qui doit être modifié à chaque changement concernant le personnel communal.

Compte-tenu de la réorganisation des services administratifs validée au conseil de juin et à la demande de reprise anticipée de Mme Véronique GUEDEZ, agent administratif, suite à congé parental, le tableau des effectifs doit être revu.

Mme le Maire informe que Mme GUEDEZ réintègrera la collectivité à 80% à compter du 17/09.

Compte tenu de sa demande de reprise à temps partiel, il est nécessaire de réévaluer le poste créé en juin (à 50%).

Dans le tableau des effectifs, il convient de créer un poste d'adjoint administratif à temps plein.

Par ailleurs les conditions dans lesquelles l'agent réintègre la collectivité nécessite un passage en Commission Administrative Paritaire. La CAP a été saisie et aura lieu le 21/09/2018.

A l'appui d'un travail mené avec le service Ressources Humaines/CCPI, il est donc proposé les modifications suivantes au service de l'administration générale :

. Création d'un 4^e poste administratif à temps plein, en charge des tâches opérationnelles de comptabilité/facturation en particulier.

. Le 3^e poste à 50% créé en juin est maintenu et reste vacant pour le moment.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.

Enfin, il est également utile d'adapter le tableau des emplois à l'avancement de carrière des agents de la commune et à la demande de retraite progressive d'une ATSEM.

Cette modification prend en compte les avancements de grade des ATSEM proposées par le Centre de Gestion du Finistère,

. La suppression d'un poste d'ATSEM principale 1^{ère} classe à 57% (ETP) soumise à la validation du Comité Technique Paritaire du 14/09

. La création d'un poste d'ATSEM principale de 1^{ère} classe à 40% (ETP) lié à la demande de diminution du temps de travail par l'agent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve les modifications au tableau des effectifs sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire de la Commission Administrative Paritaire et autorise Mme le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2018-06-02 Convention de mutualisation Commune/CCPI

Mme Pascale ANDRÉ, Maire, informe le Conseil Municipal qu'une convention de mutualisation de service est proposée par la CCPI pour assurer une mission ponctuelle au sein du Service Assainissement du 24/09 au 16/11/2018, 2 jours par semaine le lundi et le mardi. (date prévisionnelle au regard des besoins du service).

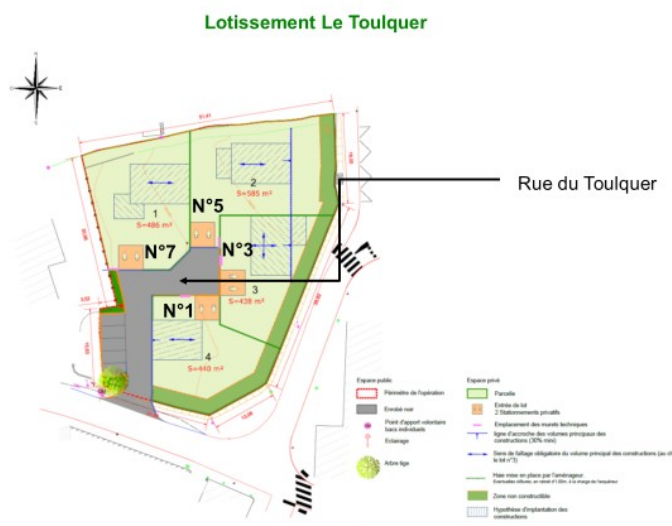
Le recours à un agent administratif est sollicité dans ce contexte pour mener à bien cette mission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention de mutualisation de service et autorise Mme le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2018-06-03 Attribution du nom de rue et des n° des lotissements communaux

Mme Pascale ANDRÉ, Maire, informe le Conseil Municipal, dans le cadre des lotissements communaux nouvellement créés que l'adressage des maisons et la dénomination des rues doivent être réalisés.

M. Pierre CABON, Adjoint au Maire en charge du social, rappelle les noms des lotissements et soumet les propositions du bureau municipal au vote du Conseil :



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, approuve les nouvelles dénominations et la numérotation des voies et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2018-06-04 Avenant sur le lot n°1 Gros Œuvre - Marché Mairie

Mme Pascale ANDRÉ, Maire, informe le Conseil Municipal que suite à constatation de la vétusté d'un bâtiment attenant à la mairie, il s'avère que des prestations supplémentaires sont nécessaires.

Des travaux en moins-value liés au dallage du terre-plein dans les existants

Des travaux en plus-value liés à des travaux de déconstruction, terrassements, fondations, des ouvrages verticaux et horizontaux et du piquage avec enduit

Des modifications liées à la fenêtre en façade nord.

Un devis modificatif de l'entreprise FOREST d'un montant de 33 477.30€ HT doit être validé :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le maire ou l'un des adjoints à signer l'avenant et tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2018-05-05 Décision modificative n°3

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le Conseil Municipal que suite à changement de fournisseur de gaz pour la chaudière au terrain de foot, l'ancien fournisseur reprend l'ancienne cuve, le nouveau fournisseur en remet une nouvelle en location avec une caution de départ de 650€, il en convient de créer une ligne modificative sur le budget communal pour régulariser les écritures comptables.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative n°3 du Budget Commune 2018 et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier

DCM 2018-05-06 DIA

Pour information, Madame Pascale ANDRE, Maire, fait savoir que la Commune n'a pas usé de son droit de préemption pour les parcelles suivantes proposées à la vente :

Parcelle AD n°114, rue de la Gare, superficie 768 m²

Parcelle AE n°81, 9 rue Toulou Lern, superficie 730 m²

Parcelle B n°281 et B n°282, Pen ar Choat, 855 m²

Parcelle AE n°47, 12 route de Ploudalmézeau, 2466 m²

Questions diverses

Rénovation de la Mairie - avancement des travaux

Mme Pascale ANDRÉ, Maire, informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux de rénovation de la mairie. Un retard concernant la pose des fermetures prévues fin juillet est reportée fin septembre. Un décalage est également constaté sur le gros-œuvre du fait de la démolition et reconstruction d'un bâtiment.

La livraison des nouveaux locaux ne devrait désormais se faire qu'à compter de 2019.

Révision du zonage d'assainissement des eaux usées

Mme le Maire rappelle la délégation de compétence assainissement à la CCPI, dossier qui suit son cours avec l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées qui se déroulera du 19/09/2018 au 19/10/2018.

Date et lieu des permanences :

- 19/09/2018 9h-12h Salle André MALRAUX, Lanrivoaré

- 06/10/2018 9h-12h Salle André MALRAUX, Lanrivoaré

- 19/10/2018 14h-16h30 Siège de la CCPI, Lanrivoaré

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la CCPI, un renvoi vers ce dossier est également fait sur le site de la Mairie.

Point rentrée

Mme QUEMENEUR Anne, adjointe aux affaires sociales fait part au Conseil Municipal que la rentrée des classes s'est faite dans de bonnes conditions avec un effectif de 154 élèves inscrits, 146 élèves étaient présents à la rentrée, les autres commenceront en janvier 2019. L'effectif est en moyenne de 20 à 24 élèves par classe.

La répartition des classes est la suivante :

22 TPS/PS/MS 1

22 TPS/PS/MS 2

22 MS/GS

20 CP/CE1

21 CE1/CE2

23 CE2/CM1

24 CM2

Il est à souligner que l'école de Lanrivoaré était dans la liste des fermetures potentielles de classe, mais a été épargnée.

La garderie périscolaire est ouverte désormais dès 7h le matin.

Info horaires Halte-Garderie

Une demande a été faite pour une ouverture de la Halte-Garderie dès 8h40 afin de s'aligner sur l'heure de début de classe. La commune est en attente de l'avis de la PMI sur ce point.

Travaux aire multi-sports

Concernant l'aire multi-sports la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles nous autorise à effectuer les travaux. Le terrassement est commencé et la pose de la structure de jeux est prévue pour fin novembre.

Point CAF

La CAF nous a fait part cette semaine des orientations de la COG (convention d'objectifs et de gestion) votées par la CAF. Ces nouvelles orientations ne sont pas en notre faveur alors que nous devons renouveler d'ici la fin d'année notre CEJ (contrat enfance jeunesse). Les retours CEJ sont gelés : les développements d'heure effectués dans le cadre de la convention Breizh Jeunesse ne seront pas financés. On reste sur le montant antérieur. Le surcoût est donc très important, d'autant plus que cela s'applique rétroactivement au 01/01/2018. Suite à la réunion du 18/09/2018 avec la CAF, la commission enfance jeunesse va se réunir pour évoquer les différentes possibilités et moyens de poursuite de notre politique jeunesse.

La CAF nous a également informé que la subvention accordée pour la garderie périscolaire sera réduite à zéro et rétroactivement au 01/01/2018 également. La raison invoquée est que notre garderie n'est pas une garderie déclarée au sens ALSH.

Les budgets de la CAF ne sont plus en augmentation comme les années passées, les orientations sont vers les zones prioritaires et les économies faites par l'état nous impactent directement. A ce jour aucune information n'est connue sur l'impact concernant la petite enfance (Halte Garderie) et son incidence en cas d'évolution vers une micro - crèche. Un RDV technique avec la PMI a lieu mi octobre pour prendre connaissance des contraintes éventuelles. Une étude avec la CAF aura lieu ultérieurement si la réunion technique est positive.

La prochaine réunion inter associations aura lieu le lundi 24/09/2018

La prochaine réunion du Conseil Municipal devrait avoir lieu le Lundi 15/10 à 20h30

L'ordre du jour est épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h